



L'an deux mil dix huit, le vingt cinq avril à 21 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DELORD, Maire.

Présents : J-P.DELORD, M.CASSETTO, C.CASTILLO, C.DEMARCY, Y.ROULLAUD, P.LESGOURGUES, V.BIBBEAU, G. CROS, S.BENARD, C.FREUND.

Absents et accusés : M.TRICOIRE

Séance ouverte à 21 h

1. Document concernant le Ferratchal (J. THEVENIAUT).

- Contrainte de l'éventualité d'obligation d'un bassin écrêteur de crues" non évoquée.
- interrogation sur la zone "atterrissage d'hélicoptère"

CALENDRIER :

- Validation finale par les élus : possibilité d'avancer la date par les élus.
- Nécessité de reposer la question de la pertinence du calendrier (Cf la lettre du CAUE) , un peu juste.

BORDEREAU DES PIÈCES CONSTITUTIVES DU CONCOURS D'IDÉE :

- Ajouter le relevé topographique du terrain,
- Description complète du ruisseau de Garonne
- Réseaux ?

DEVIS :

- pas de page internet (prise en charge par la commune)
- option sur le scénario 2
- A rediscuter (prestations) + calcul TVA ??

RÈGLEMENT :

(Voir Document joint)

Au 4-4 noter (à la place du rouge dans le document) "du 23 juillet au vendredi 10 Août"

- * **Note 1** - Les équipes pourront venir visiter librement le site du projet pendant la période du 23 juillet au 10 août.
Les candidats pourront rencontrer un ou des élus pour cela, ils devront prendre rendez-vous par téléphone au 04.68.69..86.72 les mardi, jeudi et vendredi de 10 à 12 heures
- * **Note 2** Créer une adresse mail pour les questions des candidats
Gestion des réponses par Mme Theveniaut.
- * **Note 3** - 2 représentants commune,
- pas de représentant des associations.
- * **Note 4** Phrase incompréhensible.
- * **Note 5** 1500€ 1er prix
1000€ 2ème prix
500€ 3ème prix
+ produits locaux.



- * **Note 6** -Publication sur le site internet
- utilisation en interne des propositions non retenues, pas de diffusion
- bailleurs sociaux ?

TITRE :

Idées et regards croisés sur un habitat nouveau à Bugarach

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45

Signé par le secrétaire de séance : C. CASTILLO